



Agrément P901112 - 35^{ième} année

N° 140

Lasne nature

Hiver 2024

Un atelier ludique et collaboratif pour
comprendre ce qu'est la biodiversité
le 27 février 2025 – voir page 9





Président : Willy CALLEEuw :
02 633 24 66

Secrétariat : 02 633 27 64 ou
secretariat@lasne-nature.be

Trésorier : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22

Urbanisme et Aménagement du territoire : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22 ou
urbanisme@lasne-nature.be

Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Épine)
Gestion : Jean-Louis PARMENTIER :
0475/490965 ou
JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Conservateur : Thierry ROLIN :
02 633 28 78

Mobilité : Philippe BOUCHE :
0494 33 62 88 ou
mobilite@lasne-nature.be

Sentiers : Philippe DEWAELE :
02 633 37 76 ou
sentiers@lasne-nature.be

Eau, pollutions :
eauetpollutions@lasne-nature.be

Batraciens : Micheline NYSTEN :
batraciens@lasne-nature.be

Écoles-Nature : Monique LOZET :
0477 635 713 ou
lozetmonique@gmail.com

Plantes et Semences: Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou
semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEuw :
02 633 24 66

Siège social:
12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone de l'asbl : 02 633 27 64
Mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be



Lasne Nature

Compte en banque unique pour
les cotisations, notre boutique et la
facturation :

BE31 0012 3262 3355 de
Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Sommaire

- 3 Les dés sont jetés
- 4 Trouver les solutions dans la nature : le biomimétisme !
- 5 Petit patrimoine perdu
- 6 Funeste destin des Faisans et autres Colverts
- 7 Visite à Mariemont
- 8 La forêt, Big Pharma de demain ?
- 9 Les mousses
- 9 Lasne Nature vous invite...
- 10 Réintroduction du Sonneur à ventre jaune
- 11 La mobilité active à Lasne
- 11 Appel aux bénévoles
- 12 La pollution acoustique
- 13 Petite Chouette
- 14 La boutique de Lasne Nature
- 15 Agenda
- 16 La nature de décembre à février



Editorial

Les dés sont jetés

Les élections communales d'octobre 2024 sont derrière nous et les élus ont 6 ans pour concrétiser leurs promesses.

Si vous avez lu les divers tracts reçus dans votre boîte aux lettres, vous aurez constaté que ce sont de « vagues » promesses, jamais du concret, jamais du chiffré. Même quand on vous annonce « trois fois plus pour Lasne » on est en droit de se demander de quoi on parle.



Mais moi je veux bien trois fois plus d'amendes pour les excès de vitesse, pour les véhicules mal garés, trois fois plus de trottoirs, de pistes cyclables, etc.

Nous écrivions ceci dans notre bulletin n°116 de décembre 2018, il y a exactement 6 ans : « *Nous savons que nous vivons sur une planète malade et qu'il est urgent de modifier nos comportements. Bien sûr c'est l'affaire de chaque citoyen, mais celui-ci peut être stimulé, voire aidé, par les femmes et les hommes politiques à qui il a confié le pouvoir.* »

Notre planète est toujours en souffrance et nous invitons nos élus à prendre soin de celle-ci lors de leurs prises de décision à venir.

Nous attendons de l'équipe dirigeante de mettre les enjeux environnementaux d'aujourd'hui au centre de son projet et qu'elle soit prête à prendre des initiatives innovatrices dans ce domaine.

La politique Lasnoise demande plus de transparence et plus de participations citoyennes. Les décisions doivent être prises au travers du prisme de la biodiversité et des changements climatiques à venir.

Willy Calleeuw

Clause exonératoire de responsabilité :
Lasne nature asbl s'exonère de toute responsabilité quelconque en ce qui concerne la publication d'articles dans son bulletin trimestriel. L'acceptation par l'asbl de la publication d'articles dans le bulletin en question ne peut être considérée comme une reconnaissance implicite de responsabilité dans son chef. Seul(s) l'auteur ou les auteurs des articles est/sont responsables du contenu de leur(s) article(s) et des points de vue défendus dans ces articles».



Trouver les solutions dans la nature : le biomimétisme !

En 2017, les membres de Lasne Nature ont eu l'occasion de rencontrer Gauthier Chapelle, le pionnier du « biomimétisme » en Europe¹. Lors d'une conférence au Dolce, il a démontré comment ce concept a fait naître une véritable conscience environnementale....

« La prochaine fois que vous vous émerveillez devant les prouesses de la nature, souvenez-vous que ces mécanismes naturels pourraient bien être les clés de nos innovations futures ». Le concept est dû à une scientifique américaine, Janine M. Benyus, connue pour

ses travaux visant à faciliter l'innovation avec un faible impact environnemental et s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes.²



Le biomimétisme est donc l'art de s'inspirer de la nature pour innover et résoudre les problèmes humains. Il peut être appliqué à de nombreux secteurs : médecine, architecture, urbanisme, agriculture... A la base, une constatation : la nature fonctionne

toujours selon le principe d'efficacité optimale et elle ne génère aucun déchet : « rien ne se perd, tout se transforme » !

La philosophie du système est donc de promouvoir un développement responsable qui respecte l'équilibre entre les ressources offertes par la planète et leur utilisation pour satisfaire les besoins humains.

En s'inspirant de la nature, le biomimétisme permet un développement moins agressif pour la planète.

Au gré de l'évolution, la nature a créé des techniques pour survivre dans les divers milieux et optimiser les performances des êtres vivants, plantes, animaux... Le biomimétisme a pour but de concevoir des matériaux et des procédés novateurs moins polluants, moins énergivores, recyclables, de meilleure qualité et à moindre coût !³



Le « velcro » est considéré comme un exemple classique. C'est l'étude des « bardanes », dont les bractées se terminent par des sortes de crochets qui s'accrochent aux poils des animaux et aux vêtements des promeneurs, qui a mené à l'invention de ce système de fermeture.⁴



Autre exemple : les panneaux solaires s'inspirent de la capacité des feuilles à capturer l'énergie du soleil et à la convertir grâce au processus de photosynthèse.

On peut encore citer des isolants inspirés de la peau des ours polaires ou des revêtements copiant la peau des pangolins qui diminuent les frottements pour économiser l'énergie...



L'exemple le plus médiatisé est celui du TGV japonais Shinkansen inspiré par le martin pêcheur... Le nez de ce train est calqué sur le bec de l'oiseau qui lui permet



de plonger dans l'eau avec un minimum de résistance. Cette forme permet de réduire la résistance de l'air, d'augmenter la vitesse et d'atténuer le bruit lorsque le train entre dans les tunnels...

C'est dans le domaine de l'architecture⁵ que les réalisations sont les plus spectaculaires !



Non seulement elles copient des formes, mais elles permettent d'optimiser les performances : récupérer les eaux, diffuser la lumière, contrôler les déchets, économiser l'énergie, réguler la température... afin d'atténuer au maximum l'impact sur l'environnement

Le biomimétisme respecte la nature et s'en inspire pour résoudre les problèmes.

Cette démarche favorise le développement durable et le maintien de la biodiversité.

Elle fera partie des solutions pour notre avenir !

« Va prendre tes leçons dans la nature, c'est là qu'est notre futur » Léonard de Vinci

Denise Morissens

¹ « Le vivant comme modèle » Albin Michel 2015

² « Biomimétisme: « Quand la nature inspire des innovations durables » 1997

³ <https://sciencemysterieuse.com/>

⁴ <https://notre-planete-verte.fr/exemple-biomimétisme/>

⁵ <https://www.design-mat.com/> « quand la nature inspire l'architecture »



Petit patrimoine perdu

Certains s'inquiètent à juste titre de la disparition progressive des tourniquets anciens en fer forgé et leur remplacement par des modèles en acier galvanisé de fabrication industrielle.



Dans sa définition du petit patrimoine populaire, la Région wallonne insiste sur la valeur patrimoniale de ces témoins du passé et la nécessité de les restaurer afin d'assurer leur pérennité et la sauvegarde d'un savoir-faire ancestral.

La commune de Givry (province de Hainaut), entre autres, en a fait un attrait touristique en organisant une promenade autour du thème du tourniquet.

Plus largement et plus utilement encore l'ensemble du petit patrimoine populaire lasnois devrait figurer sur le site Bibliotheca, base de données numériques à caractère historique, consultable par tous. C'est avec cette ambition que plusieurs personnes dévouées et compétentes se sont attelées à la tâche conséquente de dresser



les inventaires du patrimoine de l'entité et de rédiger les textes des QR codes à apposer sur différents monuments. A ce jour, ce beau travail, souhaité par la commune, n'a pas trouvé de concrétisation au sein des services compétents et ne peut donc être utilisé.

Françoise Bortels



Funeste destin des Faisans et autres Colverts

Les lâchers massifs de faisans et de colverts pour une chasse d'agrément en Wallonie, ou comment le petit gibier à plumes, domestiqué, devient de la chair à canon.

Un article d'Emmanuel Verhegghen pour le collectif « Stop aux Dérives de la Chasse »

Le lâcher de petit gibier

Dans le but de chasser, l'introduction débridée de Faisans de Colchide et de Canards colverts issus d'élevages locaux et/ou importés reste une pratique courante en Wallonie, contrairement à la Flandre et à d'autres pays ou régions où cette pratique est interdite. En effet, le lâcher pour la chasse de petit gibier et de gibier d'eau dans la nature n'est pas réglementé en Wallonie, alors que les raisons pour qu'il le soit ne manquent pas : perte de biodiversité, maltraitance animale et risques sanitaires. Ces introductions dans la nature de volailles issues d'élevages créent des déséquilibres majeurs dans les écosystèmes et ne respectent aucunement le Code wallon du bien-être animal.

Flou juridique

La seule condition à respecter pour le lâcher de petit gibier et de gibier d'eau est dictée par la loi sur la chasse. Celle-ci précise que les lâchers doivent se faire au plus tard 30 jours avant la date de l'ouverture de la chasse, laquelle est fixée par un AGW quinquennal. Le moins que l'on puisse déplorer est qu'il existe un flou juridique, bien entretenu par les autorités wallonnes, qui entoure le lâcher du petit gibier et du gibier d'eau et leur chasse. En réalité il s'agit d'une chasse de loisir qui tire sur des animaux dénaturés pris pour des objets, comme des clays, alors qu'il s'agit de cibles... vivantes.

D'ailleurs, seule la section « chasse » du Pôle ruralité, composée presque exclusivement de chasseurs, doit être consultée par le ministre compétent afin de rendre un avis sur les projets des textes de lois, la « section « nature » n'ayant pas voix au chapitre ! Comme si la chasse se pratiquait hors nature ...

Quant aux gouvernements wallons successifs, ils n'ont jamais jugé bon de déterminer, comme le prévoit pourtant la loi sur la chasse (article 12), les conditions auxquelles doit être soumis le lâcher du petit gibier et



du gibier d'eau ...

La législation

Contrairement aux obligations légales imposées depuis 2020 aux Conseils cynégétiques pour la chasse de la

Perdrix grise, il n'existe aucune règle qui conditionne la chasse et les lâchers de petit gibier et de gibier d'eau, à l'exception de ses dates d'ouverture et de fermeture et les délais à respecter pour les lâchers avant la période de chasse. Il n'existe aucune obligation de gestion des habitats, comme cela existe pour la Perdrix grise, pour favoriser le repeuplement d'une population animale naturelle. Il n'y a aucune exigence concernant le

phénotype des individus relâchés afin de sauvegarder les caractéristiques locales des oiseaux ou limitant les lâchers à des nombres en équilibre avec leur milieu de vie d'origine

La quiétude des promeneurs

Tout comme il n'y a pas d'obligation de signaler une séance de chasse du petit gibier, comme c'est pourtant le cas pour le grand gibier (affiches jaunes et rouges).

Le bien-être animal

Quant au Code wallon sur le bien-être animal qui s'applique aussi à la faune sauvage vertébrée, il n'est pas du tout respecté par les pratiques de chasse du petit gibier et du gibier d'eau. Ce Code prévoit qu'un animal ne peut être mis à mort que "par une personne ayant les connaissances et les capacités requises, et suivant la méthode la plus sélective, la plus rapide et la moins douloureuse pour l'animal". Cette dernière obligation, qui vise donc aussi la mise à mort à la chasse, est bien

évidemment impossible à respecter lorsque les tirs visent des oiseaux affolés, qui s'envolent par dizaines à la fois parce qu'ils sont littéralement mitraillés par les nombreux chasseurs tirant en rafales.

Il faut prendre en considération également toute la souffrance animale gratuite générée tout au long de la chaîne logistique qui va de l'élevage de la volaille domestique jusqu'à son importation et son



transport, son nourrissage artificiel sur le territoire de chasse, son lâcher comme gibier et, enfin, son tir qui satisfait le seul plaisir des chasseurs.

Le poids économique

Il est incontestable que le lâcher de petit gibier et de gibier d'eau et la chasse de ce "gibier" sont constitutifs d'une chasse commerciale qui génère des recettes et des dépenses importantes. Mais la valeur de cette activité économique ne prend pas en considération le coût économique de la perte de biodiversité, le coût moral de la souffrance animale infligée aux animaux, le coût sanitaire de la destruction des biotopes, les désagréments infligés aux non-chasseurs, la destruction des petits prédateurs naturels, etc.

Le courage politique ?

Les gouvernements wallons successifs n'ont jamais pris au sérieux la résolution du Parlement wallon de 2004, qu'il a répétée en 2022, demandant, entre autres :

- "d'exiger des modes et des pratiques de chasse qui garantissent la plus grande efficacité de mise à mort en limitant le plus possible la souffrance infligée ;
- de soumettre toute autorisation de repeuplement à l'élaboration d'un programme intégré de gestion des conditions de développement et de maintien de l'autonomie de cette faune comprenant éventuellement la régulation de certaines espèces en surnombre. Ce programme, soumis à l'avis du conseil cynégétique et visant à terme l'abandon du repeuplement, devra idéalement comprendre des actions d'amélioration du biotope ;
- de développer la mise en œuvre d'outils d'évaluation des populations et des niveaux de qualité des milieux hébergeant la faune sauvage".

Avant les élections régionales de juin 2024, tous les partis s'étaient prononcés, sur interrogation du Collectif SDC, être d'accord pour interdire le lâcher de petit gibier et de gibier d'eau issus d'élevage et destinés à une chasse qui doit être considérée comme déviante. Gageons qu'ils prendront les mesures nécessaires durant cette législature pour stopper le scandale des lâchers en revoyant la loi sur la chasse ou dans le prochain AGW quinquennal 2025-2030.

Source : https://www.canopea.be/funeste-destin-des-faisans-et-autres-colverts/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_source_platform=mailpoet&utm_campaign=racines-339-la-newsletter-de-canopea-1263



Visite à Mariemont



C'est un domaine récemment doublement étoilé par le Guide MICHELIN Voyage & Culture que nous avons découvert le 14 septembre dernier. Il abrite en effet une triple collection exceptionnelle : muséale, dendrologique et artistique.



Après la collection d'antiquités du musée, nous avons exploré l'un des plus beaux parcs paysagers de Wallonie, qui compte 2.350 espèces végétales, dont de nombreuses essences exotiques.

Un parc de surcroît agrémenté de nombreuses sculptures contemporaines, dont la pièce maîtresse - les 'Bourgeois de Calais' d'Auguste Rodin - était de retour pour notre venue...

Une visite qui vaut vraiment le détour !

Pascal Metens





La forêt, Big Pharma de demain ?

Cet article a été rédigé sur base d'une conférence donnée par Charlotte Gilart de Keranflec'h au Parlement de Wallonie le 16 mai 2024.

La médecine moderne a toujours cherché à explorer de nouvelles opportunités pour améliorer les soins et le bien-être des patients. L'un des domaines les plus fascinants et prometteurs est celui des soins verts, qui utilise la nature comme levier thérapeutique.

Forêt et dérèglements climatiques

Tout d'abord, les forêts et les arbres contribuent à une meilleure santé en jouant un rôle dans les dérèglements climatiques. Plus précisément, les arbres au sein des villes (les « forêts intérieures ») purifient l'air, compensent les îlots de chaleur (et réduisent les factures d'énergie) et enrichissent la faune locale. Les arbres des bassins entourant les villes (les « forêts voisines ») contribuent à un air et une eau potable plus propres, réduisent les inondations et permettent d'échapper à la vie urbaine trépidante. Et les arbres dans les « forêts lointaines » – en particulier sous les tropiques – séquestrent de grandes quantités de carbone et génèrent de la pluie pour le monde entier. Les forêts sont donc des partenaires incontournables pour faire face aux enjeux que nous affrontons au 21ème siècle.



Programmés pour évoluer dans la nature

En 2021, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a publié des données montrant comment l'exposition à la nature influence notre physiologie et psychologie. Les résultats sont éloquentes : la nature et les écosystèmes peuvent offrir soutien et protection à la santé et au bien-être. La nature, et en particulier la forêt, joue un rôle crucial dans le renforcement de notre système immunitaire et cognitif. Contrairement à certaines idées reçues, les impacts les plus significatifs des thérapies basées sur la nature ne se manifestent pas d'abord au niveau physique. Nous sommes tous profondément enracinés dans la nature, et notre cerveau, qui a évolué sur des temps très longs, est naturellement programmé pour reconnaître et analyser notre environnement naturel.

La forêt, actrice de santé publique ?

La forêt n'est pas qu'un simple agencement d'arbres, elle est un véritable réservoir de vie, abritant une biodiversité qui nous expose à une multitude de facteurs chimiques et physiques. Ces environnements regorgent de petites molécules volatiles, appelées phytoncides.

De nombreuses études se penchent aujourd'hui sur les bénéfices de l'exposition à ces phytoncides : ils sont régulateurs des récepteurs GABA-BZD et améliorent le sommeil (1), ils seraient bénéfiques pour les maladies cardiovasculaires (impact sur la formation de plaques d'athéromes sur modèle animal) (2) et améliorent la fonction immunitaire chez les patients atteints de cancer (3). (...)

Ça se passe chez nous

Pour clôturer cet article, citons quelques acteurs belges et européens : La Société Royale Forestière Belge qui développe ce projet « Forêt et santé mentale ». « Un projet pilote, alliant professionnels de santé mentale et forestiers, qui vise à évaluer les bénéfices de la nature sur la santé des adolescents hospitalisés ».

Terra Sylvania, est une association qui a pour but de promouvoir les pratiques d'accompagnement dans la nature : formations en écothérapie, séminaires, ouvrages collectifs...

Le Forest Therapy Hub est une initiative, basée en Espagne, promouvant la thérapie par la forêt. Ils forment des Guides de Bain de Forêt et des Praticiens en Thérapie Forestière dans le monde entier. Une cartographie des thérapeutes est disponible sur leur site. Ainsi, l'avenir de la santé pourrait bien se trouver dans les forêts, où chaque arbre, chaque plante, et chaque

micro-organisme joue un rôle dans le maintien de notre immunité. En valorisant cette relation intime entre l'homme et la nature, nous ne faisons pas seulement un pas vers une meilleure santé, mais aussi vers un avenir plus durable et en harmonie avec notre environnement.

Auteur/autrice de la publication : Sarah De Munck
Publication publiée : 18 septembre 2024

1. Woo J, Lee CJ. Sleep-enhancing Effects of Phytoncide Via Behavioral, Electrophysiological, and Molecular Modeling Approaches. *Exp Neurobiol.* 30 avr 2020;29(2):120-9.
2. Lim L, Jang YS, Yun JJ, Song H. Phytoncide, Nanochemicals from *Chamaecyparis obtusa*, Inhibits Proliferation and Migration of Vascular Smooth Muscle Cells. *J Nanosci Nanotechnol.* janv 2015;15(1):112-5.
3. Heo SJ, Park SK, Jee YS. Effects of phytoncide on immune cells and psychological stress of gynecological cancer survivors: randomized controlled trials. *J Exerc Rehabil.* juin 2023;19(3):170-80.

Article complet : https://www.canopea.be/la-foret-big-pharma-de-demain/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_source_platform=mailpoet&utm_campaign=racines-338-la-newsletter-de-canopea-1253
cccc



Les mousses



Les arbres ont provisoirement perdu leurs beaux atours... c'est le moment de baisser les yeux pour découvrir les beautés qui recouvrent nos sols forestiers.

Les Mousses (Bryophytes) sont apparues très tôt à la surface de la terre (environ 440 millions d'années). Ce sont les premiers végétaux qui ont essayé de conquérir le milieu terrestre en cherchant à s'établir dans des endroits très peu ensoleillés et surtout à degré hygrométrique très élevé. Elles sont donc extrêmement dépendantes des milieux humides. Il en existe 18.000 espèces !

Elles présentent toujours une tige feuillée mais ne possèdent pas de vrai système vasculaire. Elles n'ont pas



d'organes comparables aux racines mais des organes « rhizoïdes » qui les fixent au substrat. Pas de fleurs et pas de graines, mais des spores. Capables de tirer leurs nutriments de l'air, elles ont colonisé presque toute la planète.

Néanmoins, elles sont capables de supporter de longues périodes de sécheresse grâce à leur capacité de reviviscence : elles peuvent se déshydrater fortement et entrer dans un état de vie ralentie pendant plusieurs semaines, puis reprendre une activité normale lorsque l'eau est à nouveau disponible.

Les Mousses ont des rôles importants dans l'écosystème forestier. Comme toutes les plantes, elles sont à la base de la chaîne alimentaire et contribuent aussi fortement à la biodiversité (1 m² de mousse abrite des milliers de petits animaux). Elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'humidité, très importante dans le microclimat forestier. Elles protègent le sol et les roches de l'érosion. Comme elles peuvent emmagasiner 30 fois leur propre poids en eau, elles peuvent prévenir des inondations.

Arrêtez-vous pour les regarder de près, éventuellement avec une petite loupe et vous découvrirez leur beauté.

Pour en savoir plus (... et il y a beaucoup à savoir !!!) plongez-vous dans l'ouvrage publié par le Service Public de Wallonie « Atlas des Bryophytes de Wallonie ».

Marie Bronchart



Lasne Nature vous invite à réaliser la



3 heures d'atelier

- 20 minutes : comprendre les écosystèmes
- 1 heure : 5 lots pour 39 cartes
- 40 minutes : créativité + restitution
- 1 heure : débrief de l'atelier

Vivez un atelier ludique et collaboratif pour comprendre ce qu'est la biodiversité, ce qui la dégrade et partagez vos idées et actions pour la préserver

Le jeudi 27 février 2025 à 14 h au Centre sportif de Maransart

PAF : gratuit

A partir de 14 ans (grands ados et public adulte)

Inscription obligatoire : evenements@lasne-nature.be

Un courriel de confirmation d'inscription vous sera envoyé.

Pas besoin de matériel, tout est fourni



Fresque de la Biodiversité



5 modules

- Définition de la biodiversité
- Les services écosystémiques rendus
- L'impact de l'Homme
- Les 5 grandes pressions
- Les conséquences



Réintroduction du Sonneur à ventre jaune



vallées inondables boisées de feuillus... avant que l'humain décide d'aménager ces lieux en camping ou lotissement et d'empierrier les chemins.



Réintroduction réussie ?

Un premier succès : la réintroduction, dans la région de Marche en Famenne, a déjà permis d'entendre des adultes et de voir les premières pontes.

Une autre réintroduction vient de se faire dans la forêt de Nassonia, cogérée par la Division Nature et Progrès et la Fondation Païri Daïza, et située dans la forêt de St Hubert.

De jeunes sonneurs non adultes y ont été relâchés cette année et dans 2 ou 3 ans nous espérons entendre leurs chants annonciateurs d'une nouvelle génération !



Dernières nouvelles : dans notre bulletin de septembre 2023 nous annonçons la réintroduction par Natagora de la Rainette arboricole en Famenne et Gaume.

Beau succès : ce printemps 2024 les premiers chants amoureux ont été entendus !

M.Nysten Cellule Batraciens.

Le connaissez-vous ?

Le sonneur ressemble à un petit crapaud gris de 5 cm maximum.

De dos il pourrait passer inaperçu par contre sa face ventrale d'un jaune très vif est parsemée de taches noires. Ces taches, différentes d'un individu à l'autre, permettent de reconnaître chaque sonneur en particulier.

Pourquoi le réintroduire ?

Depuis 1995 on ne l'avait plus guère vu dans son habitat ardennais, habitat lentement dégradé.

Toute réintroduction commence bien sûr par la reconstitution de l'habitat.



Quel est cet habitat ?

Pour pondre il recherche une mare peu profonde, bien ensoleillée, avec des plantes aquatiques et entourée de berges dénudées voire même piétinées par le bétail. Il peut aussi choisir des ornières ou même un abreuvoir.

Avant il trouvait ces trous d'eau dans les fonds de



La mobilité active à Lasne

Cette mobilité concerne les piétons et les cyclistes.

Nous sommes tous piétons à un certain moment de la journée : pour rejoindre sa voiture ou son bus, pour faire ses courses ou une promenade. La marche est une activité simple (peu d'investissement), saine, non polluante et recommandée par le corps médical.

Pour la pratiquer en sécurité, il faut que certaines conditions soient remplies : en agglomération les trottoirs doivent être suffisamment larges, en bon état et libres de tout obstacle (voitures mal garées par exemple). Des passages piétons doivent sécuriser les traversées des voiries principales.

La pratique du vélo est quant à elle soit utilitaire, soit récréative. Dans les deux cas elle est saine, non polluante et recommandée pour ceux qui peuvent la pratiquer. Pour ces cyclistes, nous retrouvons à peu près les mêmes exigences



D7



D10

en matière d'infrastructure que pour les piétons. Une piste cyclable améliore la sécurité du cycliste. Encore faut-il qu'elle soit accessible sur tout son parcours, qu'elle soit en bon état et bien aménagée. On peut constater à Lasne qu'il manque souvent de continuité dans le réseau cyclable et que celui-ci nécessite des réparations et des aménagements sécurisants.

Qu'en est-il de la cohabitation des piétons et des cyclistes sur le réseau Lasnois ? Des pistes cyclables ont été aménagées le long de voiries bordées de maisons. Dans ce cas la piste cyclable est aussi un trottoir. Qui est prioritaire sur cet espace partagé ? Bien souvent seul le panneau D7 est posé pour indiquer la piste cyclable. Que fait le piéton qui sort de chez lui ? Ne faudrait-il pas poser un panneau D10 pour montrer le caractère de partage de l'espace ?

Willy Calleeuw

Appel aux bénévoles

Qu'il faille protéger la biodiversité vous le savez déjà. Mais que vous puissiez le faire à Lasne et même y contribuer vous-même le saviez-vous ? Comment ? En rejoignant notre équipe de bénévoles qui sécurise la migration des Batraciens en février, mars et avril 2025.

Pourquoi protéger les batraciens ?

D'une part parce qu'ils sont nombreux à Lasne et que nous voulons sauvegarder ce patrimoine remarquable et d'autre part parce qu'ils se font écraser en abondance quand ils traversent nos routes le soir et qu'à ce rythme leur survie ne tient qu'à un fil !

Mais aussi parce qu'ils sont un maillon important dans le fragile équilibre de notre environnement. En effet, en mangeant des insectes ils les empêchent de proliférer et en étant eux-mêmes mangés ils assurent la survie de leurs prédateurs. Par exemple : mouches, moustiques et limaces sont mangés par les batraciens qui, à leur tour, sont mangés par les hérons, chouettes, putois...

Où et quand participer ?

Après l'hiver, dès que la t° nocturne dépasse 8°, les grenouilles, crapauds et tritons quittent nos bois et se dirigent vers leurs étangs de reproduction.

A de nombreux endroits à Lasne ils doivent traverser nos routes à l'aller comme au retour. Ainsi on les trouve route de La Marache, à Renipont, chemin de Couture, rue d'Anogru, rue du Culot, rue de l'Abbaye, rue du Chêne au Corbeau... Partout ils doivent être protégés.

Rejoignez-nous ! Avec vos enfants aussi qui vivront une belle expérience de vie.

Faites quelque chose pour la Nature !

Contactez-nous dès maintenant à batraciens@lasne-nature.be ; nous vous donnerons tous les renseignements. A bientôt.

M.Nysten Cellule Batraciens





La pollution acoustique

La pollution acoustique... je continue sur ma lancée d'une trilogie de la pollution.

Cette fois c'est du bruit que je vais vous parler ; pourquoi ? parce que j'ai réalisé sur le tard, la gêne croissante et les insomnies que le bruit provoquait chez moi, pour finalement agir, et quitter la ville que j'adorais habiter depuis 50 ans et m'installer le long d'un chemin d'une verte vallée de Lasne.



Trafic routier, sirènes en ville, travaux, maisons mal isolées, voisinage bruyant, démarrage des bus diesel, transport aérien, établissements scolaires ... Les productions sonores engendrés par l'activité humaine sont multiples et plus denses en ville bien sûr.

En plus de provoquer des troubles du sommeil et des maux de tête, l'exposition à long terme à la pollution sonore est considérée comme un facteur de risque contribuant au développement de l'hypertension, de maladies coronariennes, du diabète et de lésions auditives irréversibles. Rien qu'en Europe, l'exposition au bruit à long terme contribue à 12 000 décès prématurés et à 48 000 nouveaux cas de cardiopathie ischémique, c'est-à-dire des problèmes cardiaques causés par un rétrécissement des artères coronaires (athérosclérose), selon le rapport du PNUE. Elle concerne plus de 20% de la population européenne, soit plus de 100 millions de personnes, et coûte des milliards d'euros chaque année aux gouvernements. Depuis quelques années, le bruit représente le second facteur environnemental provoquant le plus de dommages sanitaires en Europe, derrière la pollution atmosphérique, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Inutile d'aligner plus de chiffres ; on a compris l'importance d'agir contre cette pollution omniprésente.

Des solutions existent et sont progressivement installées mais il faut aussi un effort collégial et une conscientisation de chaque citoyen.

Les espaces verts, la végétation absorbe l'énergie acoustique. Et c'est tant mieux, ici à Lasne, nous ne manquons pas de verdure. Mais nous devons aussi



préserver cette nature. C'est la raison pour laquelle les places communales doivent garder des arbres et un espace vert muni de quelques bancs, offrant ainsi un havre de paix aux habitants, à la faune et à la flore.

Il existe d'autres dispositifs pour réduire les résonances acoustiques : la réduction de l'espace disponible aux voitures, tout comme la réduction de la vitesse permettent de réduire significativement le bruit du trafic routier.



Un bel exemple de réduction de l'espace disponible visuel est celui du centre de Lasne : les bandes de pistes cyclables colorées zigzaguant au centre du village depuis quelques mois, quoique peu esthétiques, rétrécissent visuellement la chaussée et incitent les conducteurs à ralentir.

Ce dispositif sera prochainement installé à Céroux-Mousty...

Dans nos jolies routes de campagnes, les conducteurs devraient aussi ralentir leur vitesse, profiter du paysage vallonné et verdoyant. Moins vite, moins de bruit et moins de stress.



La mobilité électrique et à vélo, participe aussi à la réduction des nuisances sonores et améliorent la qualité de l'air.



À l'approche des fêtes de fin d'année : évitez les feux d'artifice : la pire invention pour la faune nocturne et l'oreille humaine : une pollution acoustique énorme en plus de contenir un cocktail

de produits chimiques particulièrement polluant... les feux d'artifice produisent un son compris entre 150 et 175 décibels, c'est-à-dire bien au-delà de la pénibilité (voir schéma plus haut) et bien au-delà du stade des risques de surdité. La concentration en particules fines demeure encore 42 % plus élevée durant les 24 heures qui suivent un feu d'artifice. Un feu d'artifice de 30 minutes projeté ainsi dans l'atmosphère 1,5 tonne de CO2, l'équivalent d'un trajet de 12.500 km en voiture essence. C'est une tradition féérique et fascinante mais à quel prix !!

Tatiana Lequime



Petite Chouette



Être un autre !

Certains animaux ressemblent à d'autres espèces animales ou végétales. Ils ont une bonne raison de se « déguiser » : éviter de se faire manger ! Les espions et les acteurs sont eux aussi capables de masquer leur véritable personnalité pour faire croire qu'ils sont un autre. Essaie les déguisements ci-dessous : tes amis ne devraient pas te reconnaître !



L'insecte-feuille, ou phyllie, ressemble à une feuille.

L'araignée de mer se couvre d'algues pour se camoufler au fond de l'océan.



Mouille tes cheveux et peigne-les en arrière.

Talque tes cheveux et tes sourcils pour les rendre gris.

Fais-toi un petit chignon.

Change la forme de ton visage en bourrant tes joues de coton.

Dessine des rides. Souris et fronce les sourcils : souligne les lignes de ton visage.



Noircis quelques-unes de tes dents avec un crayon noir.

Ajoute des taches de rousseur.

Poudre ton visage avec du talc pour avoir l'air pâle. (Ou utilise de la poudre de chocolat pour obtenir un bronzage rapide.)



Cet insecte ressemble à une guêpe : en fait, c'est une mouche inoffensive, de la famille des syrphes.

Fabrique un haut-de-forme avec du carton noir agrafé sur un chapeau à rebords.

Accroché à son brin d'herbe, le phasme passe inaperçu.

Recouvre tes sourcils avec du savon ramolli. Dessines-en de nouveaux avec un crayon noir.

Mets des bijoux et un grand chapeau.

Égaie tes lunettes avec du carton brillant et des paillettes.

Peins une moustache frisée et des favoris avec de la peinture noire. Dessine en gris une barbe de plusieurs jours.

Donne-toi du ventre à l'aide d'un coussin et enfile un manteau.

Le mimétisme du podarge avec une branche d'eucalyptus est parfait.



(1) = cintre



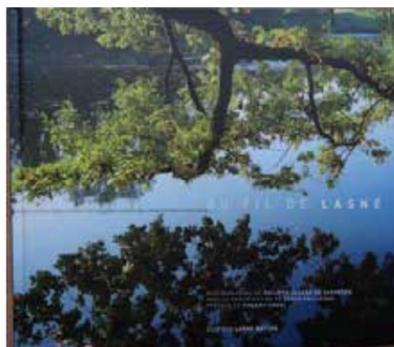
La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

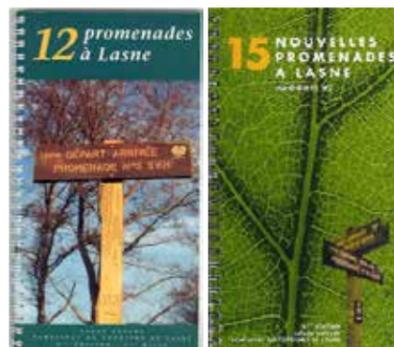
«AU FIL DE LASNE»

Prix : 24 € + frais d'expédition de 7,65 €.



Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1 «12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2 «15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3 «10+3 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 4,59 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 7,65 €.



Nos cartes

Nouveau

Carte IGN au 1/15000 «200 + 40 km de promenades à Lasne et le sud» édition 2024

Prix : 12,00 € + frais d'expédition de 3,06 €.

Carte des chemins et sentiers de Lasne

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.

Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 4,59 €.



Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mésange : 15 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be



Nos tours de cou

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.
Prix : 15 € + frais d'expédition de 4,59 €.

PROMOTION à 10 €



Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

Sachets de semences

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 3,06 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 Lasne

Votre cotisation (15 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.

Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.

Merci pour votre soutien.



Agenda

Décembre 2024	
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Dimanche 29	Marche : Départ à 10 h du Centre Spotif de Maransart. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
	Pas de réunion mensuelle en décembre
	Nous vous souhaitons une nouvelle année 2025 tournée vers la paix et le bon sens
Janvier 2025	
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Dimanche 19	Marche : Départ à 10 h à partir de la place de Ransbeck à 1380 Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
Jeudi 30	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.
Février 2025	
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Samedi 15	Promenade découverte nature : Inscription obligatoire - Départ à 14h30. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations et inscription : marie@bronchart.be
Jeudi 27	Fresque de la biodiversité au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 14 h. Inscription obligatoire sur evenements@lasne-nature.be . Voir page 9
Jeudi 27	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.

Lasne Nature recherche

des bénévoles pour distribuer sa revue trimestrielle dans un quartier de Lasne.

Intéressé.e ? Contactez-nous

Email : secretariat@lasne-nature.com

Bienvenue à tous.

Envie d'en savoir plus sur nos événements à venir ?

Communiquez-nous votre adresse e-mail pour recevoir les invitations aux activités qui ne paraissent pas dans le bulletin. A noter que si le nombre de places est limité, priorité sera donnée aux membres.

evenements@lasne-nature.be



La nature dans nos Réserves de décembre à février

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Bois de l'Épine et du Ru Milhoux en décembre, janvier et février



Corbeau freux (*Corvus frugilegus*)

Cet oiseau est un cousin de la Corneille noire, avec qui il est souvent confondu.

Il est cependant bien reconnaissable à son bec grisâtre et bien droit qui paraît d'autant plus grand que la peau qui recouvre la base de son bec est nue.

Au sol, ses « culottes » de plumes lâches qui recouvrent le haut de ses pattes sont aussi caractéristiques de l'espèce. C'est surtout en vol, que le Corbeau freux se distingue nettement de la Corneille noire : il plane, ce qu'est incapable de faire la Corneille noire.

Cet oiseau est très grégaire ; il niche en colonies dans des corbeautières implantées dans des grands arbres (souvent des peupliers). Chaque couple réoccupe le même nid que l'année précédente

Il évolue souvent en grandes bandes, alors que la corneille, plus solitaire, vit en couple ou en famille.

Il habite les campagnes cultivées, où on peut le voir par dizaines chercher les lombrics dans les champs fraîchement labourés ou les gazons des villes.

Omnivore par excellence, le Corbeau freux consomme selon la saison des vers, des graines, des insectes, des charognes, des racines, des baies et à l'occasion de petits animaux.



Foulque macroule (*Fulica atra*)

Cet oiseau est parfois confondu avec la Gallinule poule d'eau qui fréquente les mêmes milieux aquatiques.

La foulque s'en distingue pourtant nettement par son corps gris et sa tête noire, et surtout, pas son bec et sa plaque frontale blancs.

La Foulque macroule s'est installée récemment dans notre

Réserve du Ru Milhoux, suite à l'inondation provoquée par les castors. Elle y a même niché et élevé plusieurs jeunes. Son nid est constitué d'un amoncellement d'organes végétaux des plantes environnantes, tiges, feuilles, rhizomes,... Il est construit en eau peu profonde dans une touffe, dans un petit ligneux, sur des végétaux morts, sur un radeau végétal sur lequel il peut être flottant. Il est souvent bien visible à l'observation.

C'est un oiseau peu discret qui se manifeste par ses cris et ses poursuites acharnées contre ses rivaux et même contre toute autre espèce qui oserait s'approcher de son territoire.

La Foulque est principalement végétarienne et se nourrit surtout de végétaux immergés. Pour ce faire, elle plonge avec un petit saut et ressort rapidement comme un bouchon.

Pour décoller, elle court en frappant la surface de l'eau avec ses pieds semi-palmés.

En période inter-nuptiale, les foulques se rassemblent, car elles sont très grégaires, sur des plans d'eau plus grands, étangs ou lacs.



Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*)

Cet oiseau revêt plusieurs costumes selon les saisons: noir avec des reflets métalliques vert et violet en plumage nuptial, piqueté de blanc jaunâtre lorsque son plumage est usé, et gris brunâtre clair pour les juvéniles.

On le reconnaît aussi à sa queue courte, ses pattes roses et son bec pointu et assez long.

Grâce à la forme de ses ailes triangulaires, l'Etourneau a un vol énergique, rapide et direct. Les battements d'ailes sont très rapides et ininterrompus.

Contrairement au Merle noir, il marche, et ne sautille pas.

L'Étourneau sansonnet a deux exigences pour être présent en tant que nicheur. Il lui faut des milieux ouverts pour son alimentation au sol, et des cavités pour la reproduction.

C'est une espèce omnivore, mais principalement insectivore en toutes saisons. En été et en automne, ils se délectent abondamment de fruits.

Les Etourneaux ont un tempérament grégaire qui les pousse à former des groupes, pratiquement à longueur d'année. Ainsi, ils rejoignent des dortoirs communautaires par souci de protection contre les prédateurs. Ils forment également des vols groupés qui peuvent comprendre plusieurs milliers d'oiseaux. Ils évoluent alors dans le ciel en formant des nuages denses qui se déforment, louvoient, changent instantanément de direction, en arabesques fascinantes à voir.